

Janvier 2024

*Version mise à jour en mars*

## CLUB SMID

### Dialogue et engagement avec les entreprises de petites et moyennes capitalisations

#### BRIEF INVESTISSEURS

##### Objectif :

Créer une **communauté d'investisseurs** responsables dédiée au **dialogue et à l'engagement avec les entreprises de petites et moyennes capitalisations** (SMID) sur des sujets ESG. Partager **des bonnes pratiques** entre investisseurs et **faire émerger des attentes communes** pour un accompagnement cohérent des entreprises de petites et moyennes capitalisations sur divers sujets ESG. **Mutualiser et collaborer** dans le but d'un dialogue plus efficace avec ces entreprises. Finalement, être un **acteur de référence pour le dialogue** avec les entreprises de cette taille, visant à contribuer à leurs progrès sur leurs différents enjeux ESG.

##### Pourquoi un tel club ?

Suite à divers échanges avec des investisseurs, il a été conclu qu'il existait d'une part, un besoin d'accélérer la **structuration et la formalisation des démarches ESG des entreprises de petites et moyennes capitalisations**. À court terme, ces entreprises, dont les ressources sont limitées, sont particulièrement challengées par la mise en œuvre de réglementations telles que la CSRD. D'autre part, un **besoin de mettre en commun des bonnes pratiques et de collaborer entre investisseurs pour accompagner** au mieux les entreprises de cette taille dans leurs progrès ESG a également été identifié.

##### Pourquoi au sein de la Plateforme engagement du FIR ?

La plateforme engagement du FIR a été formalisée en 2021. Son activité se concentre autour de plusieurs actions-engagements thématiques, campagne de questions écrites ESG en AG, brief investisseurs, ...et concerne notamment les entreprises françaises. Ses travaux sont supervisés par une Commission présidée par Caroline Le Meaux, responsable de la recherche ESG, de l'engagement et du vote chez Amundi, et composée de 42 organisations membres (dont 31 investisseurs, 2 académiques, 6 sociétés de conseil, 1 syndicat, 1 personnalité

qualifiée et 1 ONG)<sup>1</sup>. Deux salariées à plein temps du FIR sont en charge de la déclinaison opérationnelle des actions d'engagement validées chaque année par cette Commission. Il **existe donc déjà une structure opérationnelle pour accueillir une communauté d'investisseurs souhaitant s'engager collectivement** dans une démarche d'accompagnement des entreprises de petites et moyennes capitalisations sur leurs enjeux ESG.

De plus, plusieurs investisseurs membres de la Commission dialogue et engagement **ont déjà manifesté leur intérêt pour une déclinaison de l'activité de la plateforme**, qui se concentre aujourd'hui essentiellement sur les grandes capitalisations françaises, **au niveau des SMID**.

### Comment fonctionne ce club ?

- **Gouvernance**

Le club SMID est intégré à la plateforme dialogue et engagement du FIR. À ce titre, il bénéficie de l'appui de ses équipes.

Plusieurs groupes de travail vont être initiés parallèlement et successivement au sein de ce club. A minima, un groupe sur la thématique de la **gouvernance**, un sur celle du **capital humain** et un sur celle de la **mise en œuvre de la CSRD** seront lancés dans un premier temps. **Chaque groupe de travail sera piloté par un ou des lead(s) investisseurs**. À l'initiative des membres du groupe de travail, en accord avec le(s) lead(s), **d'autres parties prenantes, en priorité membres du FIR**, pourront être conviées à contribuer en expertise à tout ou parties des séances du groupe de travail sur un domaine spécifique. Au sein de chaque groupe de travail, pour les **entreprises qui seront sélectionnées pour l'engagement, un ou des lead(s) investisseurs seront identifié(s)** pour mener le dialogue. Des investisseurs « **supports** » pourront venir appuyer les leads dans le dialogue avec l'entreprise, en participant à la phase de préparation, à la phase de dialogue et à la phase de restitution.

- **Sujets**

A ce stade, plusieurs sujets seront abordés au sein de différents groupes de travail :

- **Gouvernance** : les sujets pourront couvrir le **rôle des organes de gouvernance sur l'extra-financier, l'indépendance des conseils d'administration, la transparence et le contenu des politiques de rémunération en lien avec les enjeux ESG, l'actionnariat salarié, ...** Un des objectifs étant de réussir à **mutualiser le dialogue entre investisseurs et entreprise**. Un panel d'entreprises françaises<sup>2</sup> sera sélectionné et, une fois les objectifs communs définis, une rencontre sera organisée pour rencontrer simultanément plusieurs investisseurs (gérants et/ou analystes ISR) membres du FIR (par exemple, dans le cadre de roadshow pré AG). Cela comprend plusieurs avantages dont :
  - côté entreprise : 1) limiter les coûts de relations investisseurs, 2) accroître les chances d'obtenir des rdvs, 3) obtenir les retours les plus directs possibles sur les propositions de résolutions
  - côté investisseurs : favoriser l'émergence de retours partagés, accroître son levier d'influence

À terme, le club pourrait s'inscrire comme **interlocuteur dans le cadre de la mise à jour du code Middlednext**.

- **Accompagnement au déploiement de CSRD** : dans un premier temps, le groupe d'investisseurs se réunira pour échanger sur leurs expériences respectives et les bonnes pratiques observées autour de la mise en place de la CSRD par les entreprises de petites et moyennes capitalisations de leurs portefeuilles. Des forums investisseurs/entreprises rassemblant plusieurs entreprises de ce segment pourraient également être organisés. Enfin, un guide pratique d'investisseurs pourrait être publié pour apporter des

---

<sup>1</sup> Au 31/12/2023

<sup>2</sup> Dans un premier temps, une dizaine d'entreprises françaises, en premier lieu cotées

recommandations, notamment sur l'analyse de matérialité réalisée dans le cadre de la mise en œuvre de la CSRD par les entreprises.

- **Le capital humain** : au sein de ce groupe de travail, un dialogue sera mené avec une liste d'entreprises françaises<sup>3</sup> sur des sujets tels que ceux de l'actionariat salarié, la formation qualifiante, la représentation des salariés dans les instances de décision, la gestion responsable des restructurations ou encore la politique d'emploi et de rétention.
- **Autres sujets** : les sujets des plans de transition ou de la chaîne d'approvisionnement des entreprises sont aussi à l'étude et pourraient être lancés en cas d'identification de pilote(s) de groupe.

- **Livrables**

Pour chaque groupe de travail, un rapport sur l'avancement des travaux et le résultat des engagements, le cas échéant, sera rédigé chaque année.

- **Participants**

Tous les membres investisseurs du FIR intéressés. D'autres parties prenantes, en priorité membres du FIR, pourront également être associées aux travaux après avoir fait part de leur intérêt certain ou expertise sur le sujet et après validation du(es) lead(s) du groupe de travail.

Ce club compte déjà **19 investisseurs participants** réunissant **plus de 4610 milliards d'euros** d'actifs sous gestion.

- **Calendrier**

Une première phase de « préfiguration de l'initiative » pour affiner le cadrage des travaux et les modalités de déroulement, notamment valider les sujets des groupes de travail, a été mise en place fin 2023 avec un groupe de 17 investisseurs membres du FIR volontaires.

**Le club s'ouvre début 2024 à tous les investisseurs intéressés. Pour en savoir plus sur les modalités pour le rejoindre, merci de nous contacter à l'adresse [engagement@frenchsif.org](mailto:engagement@frenchsif.org).**

---

<sup>3</sup> Idem